

PAR COURRIEL

Sherbrooke, le 10 décembre 2024

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec
390, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 3H4

**Objet : Recommandations des Appartements supervisés 3SM dans le cadre du budget
2025-2026**

Monsieur le Ministre,

Les Appartements supervisés 3SM offrent un environnement sécurisé, soutenu par une équipe médicale qualifiée, à des personnes en détresse psychologique, afin de leur permettre de vivre de manière autonome tout en recevant un accompagnement constant et les soins nécessaires à leur réadaptation.

La réalité à laquelle nous faisons face est inquiétante : les listes d'attente pour les services en santé mentale sont longues, et les ressources demeurent insuffisantes face à cette demande exponentielle.

À l'aube de la préparation du budget 2025-2026, il est plus que jamais crucial de rappeler que la réadaptation en santé mentale représente un enjeu majeur pour notre société. Le manque de ressources dans ce domaine a des conséquences dramatiques pour des milliers de personnes en détresse psychologique, qui ne parviennent pas à accéder aux soins et à l'accompagnement nécessaires à leur rétablissement.

Partout au Québec, de plus en plus de citoyens souffrent en silence, attendant désespérément d'obtenir une place. La mise à jour de cet automne nous fait comprendre que ces derniers devront encore attendre, faute d'une priorisation politique adéquate. Par exemple, dans la région de l'Estrie, c'est plus de 2000 personnes attendent actuellement une prise en charge. Ces chiffres sont alarmants et illustrent un besoin urgent de renforcer les services de réadaptation en santé mentale. Face à cette situation, il est impératif que le gouvernement fasse de la santé mentale une priorité dans ses choix budgétaires pour le prochain exercice.

Les établissements privés et communautaires, comme le nôtre, jouent un rôle crucial en offrant des soins de proximité qui viennent en complémentarité des services publics, apportant des solutions pratiques et accessibles pour les personnes les plus vulnérables. Nous œuvrons chaque

jour pour aider ces citoyens à se reconstruire, à retrouver leur autonomie, et à éviter que leur souffrance ne s'aggrave davantage.

Ainsi, dans le cadre du budget 2025-2026, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Accroître les investissements dans les services de réadaptation en santé mentale, pour permettre une réduction significative des listes d'attente et offrir un suivi plus rapide et mieux adapté aux besoins des personnes en détresse.
2. Soutenir davantage les établissements privés et communautaires, afin qu'ils puissent continuer à offrir des services de qualité en complément des établissements publics et ainsi répondre à la demande croissante de soins.
3. Mettre en place des mesures spécifiques de financement pour les structures comme la nôtre, qui œuvrent en première ligne pour accompagner les personnes dans leur rétablissement et leur intégration dans la société.

Il est prouvé qu'un investissement précoce dans la réadaptation en santé mentale permet de prévenir des complications plus graves et de réduire les coûts sociaux à long terme. Ces investissements auront un effet de ruissellement positif sur la société québécoise, en contribuant à la stabilité et à la santé de notre communauté.

La santé mentale ne doit plus être reléguée au second plan. Elle ne constitue pas une dépense marginale, mais un investissement stratégique pour l'avenir de notre société. Ne laissons pas cette crise s'aggraver davantage. Investir dans la santé mentale aujourd'hui, c'est investir dans la santé, la stabilité et l'avenir de notre société.

Nous sommes prêts à collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions innovantes et pérennes, mais pour que ces solutions soient efficaces, un soutien financier renforcé est indispensable. Nous souhaitons avoir l'opportunité de participer aux consultations prébudgétaires 2025-2026. Cela nous permettrait de collaborer de manière constructive à l'élaboration du prochain budget.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La présidente-directrice générale,



Marie-Ève Bergeron

p. j. Le Journal de Montréal – « *Mise à jour économique: la réadaptation en santé mentale encore une fois mise de côté* » (Novembre 2024)

c. c. M. Christian Dubé, ministre de la Santé

M. Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux